

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

INTERVENTIONS PONCTUELLES DE PÉRENNITÉ SUR LES RÉSEAUX
D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT - NATURE MIXTE

SECTION I

NATURE DES SERVICES ET DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet vise à permettre la remise en état rapide de plusieurs infrastructures d'aqueduc et d'égout en procédant à des travaux urgents de pérennité par les équipes des travaux publics. Ces interventions, de plus grandes envergures que des réparations de bris rencontrées habituellement, permettent de conserver la fonctionnalité des réseaux et de prolonger la durée de vie utile de ceux-ci.

Ils permettent également de prévenir des bris, des refoulements d'égout ou des interruptions de services multiples sur les infrastructures municipales, dans l'attente que des projets de réfection plus complets soient justifiés et priorisés par le Service de l'ingénierie.

La présente demande de financement servira à combler les salaires des employés ainsi qu'à l'acquisition de machinerie et d'équipements dédiés à ce programme.

2. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

3. Le projet décrit à l'article 1 est prévu à divers endroits sur le territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité et d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 2 s'élève à la somme de 2 000 000 \$.

TOTAL : 2 000 000 \$

Annexe préparée le 7 février 2023 par :

Pierre-Yves Thibaut, ing., directeur
Division des réseaux principaux et
coordination des projets techniques
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout